

**Vous avez un enfant, il est malade ou accidenté et vous devez aller travailler ?
Vous ne pouvez le confier à sa structure de garde habituelle (école, crèche) ?**

En partenariat avec l'Etat du Valais, la Croix-Rouge Valais vous propose de garder vos enfants malades à domicile

Nous mettons à votre disposition une garde formée à cet effet, qui se rendra à votre domicile le plus rapidement possible après votre appel, afin de répondre aux besoins de vos enfants malades. La garde administre les soins et médicaments convenus avec les parents ; elle lui prépare ses repas et fait appel, en cas de besoin, au pédiatre désigné par les parents.

Cette intervention vous est offerte par l'Etat du Valais, jusqu'à concurrence de 30 heures de garde par enfant et par an.

CROIX-ROUGE VALAIS
Chanoine-Berchtold 10 – 1950 Sion
Région Valais romand:
heures de bureau - 027 322 13 54
dès 17h00 ainsi que dimanche soir :
079 796 02 07

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE:
du lundi au vendredi :
de 07h30 à 11h00
de 14h00 à 19h00
le dimanche :
de 19h00 à 20h00

